

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 56 (1976)
Heft: 2

Artikel: La Franche-Comté
Autor: Michaud, G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887461>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Franche-Comté

Petite région dans l'ensemble national puisqu'elle ne couvre avec 16 300 km² que 3 % du territoire métropolitain, la Franche-Comté n'en est pas pour autant une province qui puisse laisser indifférent.

En effet, défavorisée par la nature, dépourvue de toute richesse minérale ou énergétique, dotée d'un sol calcaire avec 40 % de sa superficie à plus de 500 m d'altitude, la Franche-Comté se classe au palmarès des régions françaises dans des rangs extrêmes.

C'est ainsi qu'elle est la seconde Région (après le Nord) pour la part de la population active employée dans le secteur secondaire (50 % contre une moyenne nationale de 40 %).

En revanche, elle se trouve en dernière position pour la proportion de sa population travaillant dans le secteur tertiaire (36 % contre une moyenne nationale de 47 %) tandis qu'elle occupe un rang intermédiaire — le 12^e avec un pourcentage de 14 % — pour les effectifs employés dans le secteur primaire.

Une région jeune

En dépit du recul très net de la fécondité (le taux brut de fécondité est passé de 8 ‰ en 1968 à 7,3 ‰ en 1974) la population franc-comtoise qui comptait au recensement de 1975 1 060 000 habitants, continue de croître à un rythme rapide. L'excédent naturel des naissances sur les décès constitue l'élément essentiel de la croissance démographique puisqu'il participe pour 84 % à l'augmentation totale de population constatée entre 1968 et 1975 — contre 78 % entre 1962 et 1968.

Avec une progression annuelle de 0,92 % — contre 7,9 % moyenne nationale — la Franche-Comté se situe au 6^e rang des régions françaises pour le taux d'accroissement. Elle apparaît en outre — et d'assez loin — comme la première région européenne de l'axe rhénan pour la natalité — Pays-Bas et Alsace exclus.

En contrepartie, sa densité démographique demeure faible. Entre l'Alsace (170 habitants au km²) la Suisse (156 habitants au km²) et Rhône-Alpes (101 habitants au km²) la Franche-Comté ne compte que 65 habitants au km².

Une économie en expansion

La Franche-Comté se caractérise par une production très spécialisée.

L'Agriculture est axée sur l'élevage, qui assure aux paysans 80 % de leurs revenus — grâce à la viande, au lait et surtout aux fromages de gruyère : Comté et Emmenthal. La forêt représente une ressource importante : avec une superficie boisée évaluée à 675 000 hectares, soit 41 % de sa surface totale et 5 % de la forêt française, la Franche-Comté est l'une des régions les

plus boisées de France, celle où la superficie boisée par tête d'habitant est la plus élevée après la Corse.

L'industrie, moteur de l'expansion régionale est orientée vers des fabrications de précision qui exigent une main-d'œuvre qualifiée. L'automobile, la mécanique de précision, l'horlogerie et l'électronique emploient à elles seules la moitié des 200 000 salariés recensés dans le secteur secondaire.

La Franche-Comté a conquis dans le tableau d'honneur de l'industrie nationale quelques titres privilégiés. Elle produit :

- 95 % des instruments de mesures linéaires fabriqués en France,
- 90 % des instruments de chirurgie dentaire,
- 90 % des pipes,
- 85 % des montres,
- 45 % des lunettes,
- 40 % du chlorure de polyvinyle,
- 40 % des boutons,
- 21 % des automobiles.

Elle possède — avec la société des Automobiles Peugeot à Sochaux (37 000 salariés) — la première usine implantée en province pour l'effectif employé, et les entreprises les plus importantes de fabrication de montres, de meubles, de confection, de cycles, d'articles de voyage.

Cette industrie est largement orientée vers les marchés extérieurs qui absorbent 27 % de ses productions. En exportant trois fois plus qu'elle n'importe, la Franche-Comté se classe au 1^{er} rang des régions françaises pour le taux de couverture de sa balance commerciale (370 % en 1975).

Un carrefour européen qui s'affirme

Périphérique par rapport à la France, la Franche-Comté est au contraire tout à fait centrale par rapport à l'Europe. Elle est en effet située au croisement des grands axes industriels du continent. Elle est traversée d'une part par l'axe Nord - Sud qui raccorde la Mer du Nord à la Méditerranée, d'autre part par les transversales Est - Ouest qui relie l'Europe Centrale et la Suisse à l'hinterland français et notamment à la Région Parisienne. C'est pourquoi l'achèvement de l'axe transport Nord - Sud sous son triple aspect :

- *autoroutier* par la mise en service de l'autoroute A 36 entre Mulhouse et Beaune prévue pour 1980,
- *ferroviaire* grâce à l'amélioration des liaisons notamment avec l'Allemagne Fédérale,
- *fluvial* avec la mise au grand gabarit du canal du Rhône au Rhin,

constitue l'élément essentiel qui ouvrira véritablement la Franche-Comté sur les pays du Nord et lui donnera les possibilités de jouer pleinement son rôle dans le contexte économique européen.